



ETS A. MOOS Sàrl
Rue principale
68500 BERGHOLTZ-ZELL

Tél : 03 89 76 89 29

Fax : 03 89 74 12 45

E-mail : ets.moos@wanadoo.fr

Siret : 353 914 195 000 14

Janvier 2018

ATTESTATION DE GARANTIE SYSTEME COMBOOS

		Porte de garage située à moins de 3 km du bord de mer	Porte de garage située à plus de 3 km du bord de mer
Système mécanique *		10 ans	
Ressorts		30 ans	
Moteurs COMBOOS		5 ans	
Accessoires électroniques, quincaillerie et pièces d'usure		2 ans	
Revêtement Corrosion Tenue/Adhérence	Acier Thermolaqué RAL 9016/7016	NG	5 ans
	Acier plaxé	NG	2 ans
	Acier Laqué	NG	5 ans

NG = Non Garanti

* Hors pièces d'usure (joints, émetteurs, platine,...), qui sont prises en charge en tant qu'accessoires et quincaillerie.

Conditions de garantie :

Hors cas de catastrophes naturelles telles que tempête, inondation, grêle.....

La garantie MOOS ne sera pas retenue pour les anomalies dues à :

- Un manque d'entretien,
- Une utilisation anormale,
- Un entreposage inadapté,
- Des manipulations et/ou à un montage inappropriés,
- Toutes modifications ou remplacement de pièces sans notre accord,
- A des coups, coupures, rayures, ou tous dégâts résultants de chocs ou accidents.

La garantie MOOS n'intervient pas pour l'usure prématurée des pièces en cas de pose non conforme, c'est-à-dire pour tous chantiers où la mise en œuvre ne respecte pas la notice de pose et les normes en vigueur.



ETS A. MOOS Sàrl
Rue principale
68500 BERGHOLTZ-ZELL

Tél : 03 89 76 89 29

Fax : 03 89 74 12 45

E-mail : ets.moos@wanadoo.fr

Siret : 353 914 195 000 14

Janvier 2018

ATTESTATION DE GARANTIE SYSTEME CAREAS

		Porte de garage située à moins de 3 km du bord de mer	Porte de garage située à plus de 3 km du bord de mer
Système mécanique *		10 ans	
Câbles, Poulies		5 ans	
Moteurs CAREAS		5 ans	
Accessoires électroniques, quincaillerie et pièces d'usure		2 ans	
Revêtement Corrosion Tenue/Adhérence	Acier Thermolaqué RAL 9016/7016	NG	5 ans
	Acier plaxé	NG	2 ans
	Acier Laqué	NG	5 ans

NG = Non Garanti

* Hors pièces d'usure (joints, émetteurs, platine,...), qui sont prises en charge en tant qu'accessoires et quincaillerie.

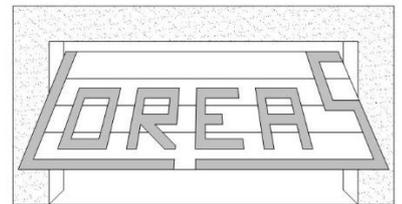
Conditions de garantie :

Hors cas de catastrophes naturelles telles que tempête, inondation, grêle.....

La garantie MOOS ne sera pas retenue pour les anomalies dues à :

- Un manque d'entretien,
- Une utilisation anormale,
- Un entreposage inadapté,
- Des manipulations et/ou à un montage inappropriés,
- Toutes modifications ou remplacement de pièces sans notre accord,
- A des coups, coupures, rayures, ou tous dégâts résultants de chocs ou accidents.

La garantie MOOS n'intervient pas pour l'usure prématurée des pièces en cas de pose non conforme, c'est-à-dire pour tous chantiers où la mise en œuvre ne respecte pas la notice de pose et les normes en vigueur.



ETS A. MOOS Sarl
Rue principale
68500 BERGHOLTZ-ZELL
Tél : 03 89 76 89 29
Fax : 03 89 74 12 45
E-mail : ets.moos@wanadoo.fr

Siret : 353 914 195 000 14

Janvier 2018

ATTESTATION DE GARANTIE SYSTEME LOREAS

		Porte de garage située à moins de 3 km du bord de mer	Porte de garage située à plus de 3 km du bord de mer
Système mécanique *		10 ans	
Câbles, Poulies		5 ans	
Moteur LOREAS		5 ans	
Accessoires électroniques, quincaillerie et pièces d'usure		2 ans	
Revêtement Corrosion Tenue/Adhérence	Acier Thermolaqué RAL 9016/7016	NG	5 ans
	Acier plaxé	NG	2 ans
	Acier Laqué	NG	5 ans

NG = Non Garanti

* Hors pièces d'usure (joints, émetteurs, platine,...), qui sont prises en charge en tant qu'accessoires et quincaillerie.

Conditions de garantie :

Hors cas de catastrophes naturelles telles que tempête, inondation, grêle.....

La garantie MOOS ne sera pas retenue pour les anomalies dues à :

- Un manque d'entretien,
- Une utilisation anormale,
- Un entreposage inadapté,
- Des manipulations et/ou à un montage inappropriés,
- Toutes modifications ou remplacement de pièces sans notre accord,
- A des coups, coupures, rayures, ou tous dégâts résultants de chocs ou accidents.

La garantie MOOS n'intervient pas pour l'usure prématurée des pièces en cas de pose non conforme, c'est-à-dire pour tous chantiers où la mise en œuvre ne respecte pas la notice de pose et les normes en vigueur.